

Préavis de grève

le 15
SEPTEMBRE

Renouer avec le progrès social impose de rompre avec les politiques d'austérité, de dumping social, de déréglementation du Travail, de bas salaire, de casse des services publics. Cela suffit, Haussons la voix !

Abroger la Loi Travail, c'est nécessaire, c'est possible

Le gouvernement a beau dire, il a beau faire : à juste titre 71 % des Français rejettent la loi Travail et 55 % jugent que les syndicats ont raison de reprendre le combat à la rentrée. Après un passage éclair devant le Conseil constitutionnel, la Loi Travail est promulguée en pleine période estivale, sans jamais avoir été votée, François Hollande ayant eu recours à trois reprises au 49-3 !

Notre responsabilité est bien de continuer à rassembler, à organiser, à impulser toute la force nécessaire pour en finir avec les régressions sociales et pour gagner de nouveaux droits.

L'adoption de cette loi est une atteinte inacceptable à la démocratie citoyenne, à la démocratie sociale, à la démocratie parlementaire.

Pour la CGT de France télévisions,

Rafaèle Bourgier, Déléguée syndicale centrale

Pour autant rien n'est encore fait, rien n'est encore joué. Le combat pour l'abrogation du Contrat première embauche (CPE) pourtant également publié au Journal officiel montre que cela est possible...

Partout et y compris dans les entreprises, refusons sa mise en œuvre concrète. Le patronat, lui, n'attend pas pour remettre en cause ici les RTT, là les accords temps de travail...

A France télévisions, 500 suppressions de postes d'ici 2020... Ça suffit !

La CGT de France télévisions appelle les salariés à participer aux manifestations du 15 septembre aux côtés des organisations syndicales FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL.

Elle dépose un préavis de grève pour le 15 septembre à compter de 0H et pour une durée de 24H.

*Reçu en mains propres
Le 7 septembre 2016 à 15h00
avec les réserves d'usage*

francetélévisions

Cécile LEFEVRE

Directrice des Ressources Humaines Siège Paris, le 6 septembre 2016

